



Traité Betsa

Michna 5 - Chapitre 4

אין שוברין את החרס, ואין חותכין את הנייר לצלות בו מליח. אין גורפין תנור וכיריים, אבל מכבשין. אין מקיפין שתי חבייות לשפות עליהם את הקדירה. אין סומכין את הקדירה בבקעת, וכן בדלת. אין מנהיגין את הבהמה במקל ביום טוב.

On ne brise pas un tesson, on ne coupe pas du papier pour griller du poisson salé ; on ne gratte pas un four ou un fourneau, mais on peut en faire tomber les cendres en le renversant. On ne pose pas une marmite entre deux jarres préalablement rapprochées l'un de l'autre ; on ne cala pas avec une bûche une marmite ou une porte. On ne conduit pas une bête avec un bâton à Yom Tov. Rabbi El'azar BaRabbi Chim'on le permet.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions